

ÉCOLE PRIVÉE VAL- SAINT- ANDRÉ

V.S.A School

Maternelles, Primaires, Collège et lycée

19 Avenue Malacrida

13100 AIX EN PROVENCE

Tél. 04.42.27.14.47

Internet : www.ecole-val-saint-andre.fr

PLAN DE TRAVAIL DU PREMIER TRIMESTRE ***A TOUS BONNE RENTREE***

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES (Zone B)

Toussaint : du **Vendredi 16 Octobre 2026** après les cours au **Lundi 2 Novembre 2026** aux heures habituelles de cours.

Noël : du **Jeudi 17 Décembre 2026** au **Lundi 4 Janvier 2027** aux heures habituelles de cours.

CALENDRIER DES NOTES

1 bulletin trimestriel : **Vendredi 4 Décembre 2026**

Résultats du brevet blanc pour les élèves de 3^{ème} et du bac blanc pour les élèves de 1^{ère} et Terminale.

CALENDRIER DES COMPOSITIONS ET DES EXAMENS BLANCS

Compositions trimestrielles pour les élèves de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 2nd et 1^{ère}, brevet blanc pour les élèves de 3^{ème}, bac blanc pour les élèves de 1^{ère} et Terminale : semaine du **Lundi 16 Novembre** au **Vendredi 20 Novembre 2026**.

LES DEVOIRS SURVEILLÉS

1 devoir surveillé a lieu chaque semaine, disciplines alternées. Le calendrier de ces D.S sera communiqué aux élèves dès la rentrée : aucune modification ne pourra être apportée.

La première semaine les devoirs surveillés seront :

- pour la classe de 6^{ème} : **Français**
- pour les classes de 5^{èmes} : **Maths**
- pour les 4^{èmes} : **Anglais**
- pour les 3^{èmes} : **Histoire Géographie**
- pour les classes de 2^{ndes}, 1^{ères} et Terminales : **voir calendrier des DS.**

TSVP

REUNION PARENTS-PROFESSEURS

Les réunions du premier trimestre auront lieu le **Mercredi 7 Octobre 2026**

- de 13h à 16h pour les maternelles et les primaires
- de 14h à 17h pour le collège et Lycée

Photo de classe : le Jeudi 17 et Vendredi 18 Septembre 2026

INFORMATIONS GENERALES

Rappel de certains points du règlement intérieur de l'école :

- Ouverture de l'école à 7h45 le matin et fermeture à 17h50
- **Fournir un certificat médical pour toutes absences supérieures à 48h**
- Nous demandons également aux élèves de faire preuve de ponctualité (en particulier lors de la première heure de la matinée) Désormais en cas de retard trop important l'élève ne sera pas accepté en classe.
- **En cas d'absence de votre enfant merci de prévenir le secrétariat par mail via pronote uniquement.**

Bon trimestre.